



Communauté
de Communes
des Ballons des Hautes Vosges

L'ECHO des Ballons

Bulletin d'information N°8 - Juin 2016

Editorial	p.1
Le nouvel exécutif	p.2
L'importance du recyclage	p.3
Les consignes de tri	p.4
Les enfants et le tri	p.5
J'adopte une poule	
La nouvelle benne à ordures ménagères	p.6
Le programme «Habiter Mieux»	p.7
Les estivales au Théâtre du Peuple	p.8
Les Hautes-Mynes	p.9
Le Plan de Paysage	p.10
Le Relais aux Assistants Maternels	
La police intercommunale	p.11
Zoom sur les entreprises locales	p.12
Les nouvelles activités	p.13
Le programme Leader	p.14
L'agenda	p.15 et 16



Editorial

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La parution de notre bulletin d'information est pour moi l'occasion d'évoquer les changements intervenus dans notre communauté de communes lors du premier trimestre de cette année. En effet le 23 février 2016, notre président, Stéphane TRAMZAL, annonçait qu'il remettait aux mains du conseil communautaire le mandat qui lui a été accordé le 18 avril 2014.

Monsieur le Préfet des Vosges a rendu officiel cette demande le 29 février 2016, en indiquant qu'il appartenait au 1^{er} vice-président, Jean François VIRY, de conduire les affaires courantes, de convoquer les conseillers communautaires dans un délai bref et ce afin de désigner un nouveau bureau exécutif. En effet la décision du Président entraîne, dans le même temps, la fin du mandat de

l'ensemble des vice-présidents qui siégeaient à ses côtés.

Le 9 mars dernier, le conseil communautaire s'est réuni pour mettre en place un nouveau bureau exécutif et m'a élu président de notre communauté de communes.

C'est pour moi une grande responsabilité de prendre en cours de mandat les destinées de notre communauté de communes. J'ai accepté cette mission à condition que nous puissions mettre en place un système de fonctionnement qui permette à chacun de s'exprimer, mais aussi, lorsque le conseil communautaire prend une décision, que celle-ci soit portée solidairement par le président et les vice-présidents quels que soient les débats qui ont prévalu à cette décision. C'est ce qui a été annoncé avant l'élection des vice-présidents.

Entre le 9 mars et le 12 avril, trois réunions de conseil communautaire, 3 réunions de bureau, une réunion de la commission finances et une réunion de la commission plan paysage se sont tenues. Mon but était simple, mettre le plus vite possible l'organisation de la communauté de communes en place. Avec un bureau exécutif, un budget 2016, une règle de répartition financière entre la communauté de communes et les huit communes et une fiscalité 2016 arrêtée, tout est en place et ce dans un délai très bref.

Entre temps les réflexions et débats sur l'avenir de la communauté de communes dans une nouvelle organisation départementale de l'intercommunalité a pu se tenir. Trois communes de notre communauté de communes ont exprimé un avis différent de la proposition du préfet des Vosges. Chacun a pu s'exprimer et faire valoir ses arguments. Depuis le 31 mars dernier la carte de l'intercommunalité dans les Vosges réduit de 24 à 12 le nombre de communautés de communes au 1^{er} janvier 2017. Notre communauté de communes reste elle dans son périmètre actuel à 8 communes pour 16 500 habitants. A l'heure où nombre de collègues élus vont devoir organiser la fusion de leurs différentes communautés de communes, nous avons la possibilité de travailler sur les décisions issues du projet de territoire arrêté en 2014 pour la mandature 2014 - 2020.

Cette stabilité, accompagnée d'une stabilité dans la conduite des projets qui ont été travaillés depuis le renouvellement des institutions locales en 2014 est un atout. En effet l'ensemble des propositions présentées lors du débat d'orientation budgétaire, par mon prédécesseur, ont été adoptées à l'unanimité. Je remercie Stéphane TRAMZAL pour son engagement dans la conduite de notre collectivité.

Aujourd'hui nous avons une communauté de communes qui est à nouveau en «ordre de marche». L'organisation des délégations aux vice-présidents s'est faite sur la base de notre projet de territoire. La phase engagée en janvier 2013 concernant la fusion des deux anciennes communautés de communes et des deux syndicats est terminée.

Nous avons maintenant quatre ans pour mettre en place les services que vous avez demandés lors des réunions publiques et qui ont été consignés dans le projet de territoire. Place à l'action issue de la réflexion, place au travail pour que nos huit communes et la communauté de communes fonctionnent en pleine cohésion et en pleine cohérence. Place aux sujets qui sont importants à vos yeux dont notamment, emploi, solidarité, sécurité.

Avec les vice-présidents et les membres du conseil communautaire c'est notre objectif. Je vous rendrai compte régulièrement. Vous trouverez dans ce bulletin le compte rendu des actions de la communauté de communes dans les compétences qu'elle a en charge.

Bien cordialement à vous

Dominique PEDUZZI

Président de la communauté de communes des Ballons des Hautes Vosges

Bulletin d'information n°8

Dépôt légal Juin 2016

Directeur de publication : M. Dominique PEDUZZI

Rédactrice en chef : Mme Marie-Claude DUBOIS

Rédaction : service administratif et technique,
partenaires divers

Imprimeur : **deklic** - Saint-Nabord
graphique

Produit certifié PEFC 10-31-1476 - 2016040026

Distribution : La Poste

Ne pas jeter sur la voie publique.

Le nouvel exécutif de la Communauté de Communes

Lors de la séance du 09 mars 2016, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges s'est réuni à la médiathèque de Le Thillot afin d'élire son nouveau Président et ses Vice-Présidents.

Président :

- **M. Dominique PEDUZZI**

Vice-présidents :

- **M. Jean-François VIRY**

Finances - administration générale

- **Mme Marie-Claude DUBOIS**

Liens avec le territoire et ses habitants

- **M. François CUNAT**

Économie et emploi

- **M. Alain VINEL**

Espaces Sportifs - Culturels - Loisirs et ludiques

- **M. Thierry RIGOLLET**

Plan paysage - environnement – GEMAPI

- **M. Etienne COLIN**

Mutualisation - transferts de compétences

- **M. Jean-Marc TISSERANT**

Organisation de la gestion des déchets et parc matériels.

Délégués titulaires au Conseil Communautaire

• Bussang :

M. Alain Vinel et Mme Pascale Spinnhirny.

• Saint Maurice sur Moselle :

M. Thierry Rigollet et Mme Danièle Schmerber.

• Fresse sur Moselle :

M. Dominique Peduzzi, Mme Carine Thauvin et M. Claude Babel.

• Le Thillot :

M. Michel Mourot, Mme Marie-Claude Dubois, M. Eric Colle, Mme Brigitte Jeanpierre, M. Michel Petitjean, Mme Marie-Noëlle GIGANT et M. Pierre Romary.

• Le Ménil :

M. Jean-François Viry et Mme Savine Cuenot.

• Ramonchamp :

M. François Cunat, Mme Odile Marchal et M. André Demange.

• Ferdrupt :

M. Etienne Colin.

• Rupt sur Moselle :

M. Stéphane Tramzal, Mme Brigitte Foppa, M. Jean-Marc Tisserant, Mme Sylvie Hervé, M. Didier Vincent et M. Jean-Claude Valdenaire.

Délégué suppléant

• Ferdrupt :

M. Antoine Benzada.



De gauche à droite : M. E. COLIN, M. J.F. VIRY, M. A. VINEL, M. T. RIGOLLET, M. D. PEDUZZI, M. J.M. TISSERANT, M. F. CUNAT, Mme MC. DUBOIS

L'importance du recyclage

Le tri : bon pour l'environnement, bon pour l'emploi, bon pour le coût du service.

Pour l'emploi

Le recyclage de vos déchets est assuré en grande partie par des entreprises locales. Trier, c'est donc assurer des emplois à des Vosgiens, emplois non délocalisables.

La matière première ainsi récupérée sert à des entreprises industrielles du Grand Est. Là encore, en leur garantissant un accès à des matières de qualité, locales et peu coûteuses, vous défendez l'emploi.

Dernier exemple en date : le centre de tri des textiles installé fin 2014 dans les Vosges a permis de créer plus de 15 emplois.

Pour l'environnement

Avec un poids de 46 kilogrammes d'emballages en verre, carton, plastique, acier et aluminium par an et par habitant, les Vosgiens sont les champions du tri des emballages au niveau national.

Et parmi les Vosgiens, les habitants de la Communauté de Communes se sont particulièrement distingués en arrivant premier sur 22 collectivités avec 59 kilogrammes triés par habitant. Avec de tels résultats, vous avez prouvé votre implication et l'intérêt que vous portiez à votre environnement, pour vous et pour les générations futures.

Un point noir vient toutefois légèrement ternir ce résultat : notre Communauté de Communes a aussi le ratio de refus de tri le plus élevé du Département avec 15.9 kilogrammes par habitant. Si une partie de ces refus découlent d'erreurs de bonne foi (consignes parfois compliquées notamment sur les plastiques), certains polluent volontairement les points de tri avec des ordures ménagères. Ces comportements inadmissibles feront l'objet de sanctions par la police intercommunale.

Ces refus de tri, entraîne une double facturation : une première fois sur la chaîne de tri et une deuxième fois lorsque les refus de tri sont envoyés en incinération.

Pour le coût du service

Le verre et les emballages coûtent 50 à 100 € la tonne, les ordures ménagères coûtent plus de 300 € la tonne...

Moralité : le verre et les emballages coûtent 5 fois moins cher s'ils sont triés correctement que s'ils sont jetés dans la poubelle avec les ordures ménagères.

Ainsi, en triant correctement mes déchets, je contribue à la maîtrise du coût du service par la CCBHV.

Quelques chiffres sur les déchets dans les Vosges

- Les non conformités des Déchets Diffus Spécifiques* qui coûtent 137.50 € par non-conformité. **Un effort particulier devra être fait**, nous avons constaté 82 non conformités en 2015 sur tout le Département. Cela concerne les aérosols, les peintures, les carburants, les emballages et matériaux souillés, les filtres à huile etc...
- En 2015, 98 250 tonnes d'ordures ménagères résiduelles et de tout-venant ont été traitées contre 101 462 tonnes en 2014 soit une baisse de 3.25% (-29.8% depuis 2008).
- la collecte sélective a rapporté 38 192 tonnes en 2015,
- les bennes éco mobilier pour la filière meubles ont permis de réaliser 936 275 € d'économie de collecte et traitement,
- 2 954 tonnes de plâtre furent récoltés,
- les huisseries ont représenté 720 tonnes,
- les textiles 1 114 tonnes.

* (Les « déchets diffus spécifiques » (DDS) sont des déchets ménagers susceptibles de contenir un ou plusieurs produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et/ou l'environnement (« produit dont la dangerosité, ponctuelle ou permanente, est susceptible d'entraîner une détérioration notable, temporaire ou définitive, du sol ou du sous-sol ou de la qualité des milieux naturels ou de l'intégrité de la faune ou de la flore »).

Ayez le réflexe de trier c'est bénéfique pour tous

- 1 tonne de papier-carton recyclée = 2.5 tonnes de bois épargnées
- 1 tonne de plastique recyclée = 700 à 800 kg de pétrole brut économisés
- 1 tonne de verre recyclée = 660 kg de sable préservés

Et n'oubliez pas que le meilleur déchet c'est celui qui n'existe pas ! Alors...

- Préférez les produits durables aux produits à usage unique
- Acheter en priorité des produits moins polluants
- Privilégiez les articles sans emballage
- Adaptez les quantités à ses besoins réels pour éviter tout gaspillage
- Donner à ceux qui en ont besoin au lieu de jeter

Les consignes de tri

Collecte des ordures ménagères

Les bacs ou sacs poubelle réglementaires doivent être sortis et placés en bordure de voie publique et bien visibles pour nos agents de collecte **au plus tard à 6h00 du matin** le jour de la collecte sur votre commune soit :

- Pour Ferdrupt et Rupt sur Moselle le LUNDI
- Pour Ramonchamp et Le Thillot le MARDI
- Pour Bussang et Saint Maurice sur Moselle le JEUDI
- Pour Le Ménil et Fresse sur Moselle le VENDREDI

Il vous appartient de veiller à rentrer votre bac une fois la collecte terminée.

Il est interdit de mettre des ordures « en vrac » dans son bac à ordures ménagères.

Tout déchet doit être déposé dans des sacs poubelle ou sachets classiques.

ATTENTION : Si vous manquez le ramassage, nos équipes ne reviendront pas chercher vos ordures ménagères. Il faudra attendre la collecte de la semaine suivante mais vos ordures ne devront pas rester toute la semaine en bordure de voirie. Si votre bac est trop plein, vous avez la possibilité d'acheter des sacs poubelle réglementaires de couleur orange (disponibles en Mairie ou à nos locaux administratifs Rue de la Favée à Fresse sur Moselle) et les déposer à côté de votre bac à la collecte suivante.

Ramassage des encombrants

Le prochain ramassage aura lieu fin juin 2016.

Si vous souhaitez bénéficier de ce ramassage gratuit de vos encombrants (objet volumineux, meubles et gros électroménager) :

Vous devez contacter le service déchets de la Communauté de Communes au 03.29.62.05.02, et préciser :

- le type d'objets à enlever,
- le volume approximatif des objets,
- la présence éventuelle d'objets lourds.
- vos coordonnées complètes (nom, adresse, numéro de téléphone).

Nos services vous rappelleront une dizaine de jours avant le ramassage pour vous préciser le jour exact de cette collecte.

Vous pourrez alors sortir les déchets concernés au bord de la route, au plus tôt la veille au soir du jour de ramassage qui vous aura été indiqué.

Tout objet non signalé lors de l'inscription ne sera pas ramassé.

ATTENTION :

les produits toxiques, déchets verts, pneus, batteries, plâtre, gravats etc... ne seront pas collectés lors de ces ramassages et doivent être déposés en déchèterie.

Collecte des ordures ménagères des jours fériés

La collecte n'aura pas lieu les Jeudi 14 juillet 2016 et Lundi 15 août 2016.

Elles seront remplacées comme suit :

- **Mercredi 13 juillet 2016** au lieu du 14 juillet pour **BUSSANG** et **SAINTE MAURICE SUR MOSELLE**
- **Mercredi 17 août 2016** au lieu du 15 août pour **FERDRUPT** et **RUPT SUR MOSELLE**

Habitants des communes concernées, pensez à sortir vos bacs avant 6h00 du matin les 13 juillet et 14 août 2016.

Merci.



Les enfants associés au geste de tri

Visites du centre de tri des recyclables d'Epinal

Cette année, notre structure a proposé aux écoles primaires du secteur de visiter le centre de tri des recyclables d'Epinal. Plusieurs enseignants se sont montrés volontaires.

Cette visite, destinée aux enfants au minimum en classe de CE2, a permis à plusieurs groupes de se rendre en bus à Epinal.

La visite se déroule en deux parties :

- La première moitié du groupe découvre le site,
- L'autre moitié suit un atelier où on explique de façon simple et ludique comment et pourquoi trier les recyclables tels que les plastiques, verres et cartons.
- Puis les groupes permutent.



Source : SMD

L'animation est assurée par des agents du Syndicat Mixte de Gestion des Déchets des Vosges (SMD) qui connaissent sur le bout des doigts le recyclage.

Les enfants, comme les enseignants se sont montrés très satisfaits de cette action plus qu'instructive !



Source : Ecole du Centre – Rupt sur Moselle

D'autres visites sont programmées d'ici à la fin de l'année scolaire et l'opération sera renouvelée à la prochaine rentrée scolaire.

Visites déchèteries de Fresse sur Moselle et Rupt sur Moselle

Nous continuons également avec plaisir d'accueillir les classes qui souhaitent venir visiter l'une de nos déchèteries comme ici la classe de CE2 de Fresse sur Moselle qui est venue le jeudi 21 avril 2016.

Les enfants ont été enchantés de cette visite pendant laquelle nos agents leur ont expliqué comment trier et ce que devenaient les déchets triés.

Cette animation reste accessible à tous les enseignants qui souhaitent inscrire leur classe.

Pour plus de renseignements, ils peuvent nous contacter au 03.29.62.05.02.



Classe de CE2 de Fresse sur Moselle

Ce sont eux qui le disent :

Une enseignante de CM1/CM2

« Notre visite s'est très bien passée, les enfants ont appris beaucoup de choses (moi aussi !). Ils ont posé de nombreuses questions, preuve de leur intérêt ! La visite était ludique et enrichissante, merci encore ! Et nous poursuivons en classe le travail amorcé. »

Des élèves de CM2

« C'était super ! On a appris plein de choses. Le recyclage c'est important ! »

Des poules pour réduire mes déchets



Chaque année, 60 kg de déchets alimentaires se retrouvent dans la poubelle vosgienne. Des déchets qui sont incinérés alors qu'ils pourraient être évités, en limitant par exemple, le gaspillage alimentaire, (20 kg) ou valorisés sur le mode « gagnant-gagnant ». On peut ainsi composter épluchures et restes de repas pour récupérer de l'engrais naturel ou alors... donner ces mêmes déchets à des poules et récupérer de bons œufs frais ! C'est ce qu'a expérimenté le Smd de juin à décembre 2015. Il a pour cela

sélectionné 30 familles sur 90 candidats et leur a offert un poulailler et ses accessoires, du grain, 3 poules issues d'élevages vosgiens, un bioseau et un peson. Ainsi que l'aide et les conseils d'associations d'éducation à l'environnement pour installer leur poulailler ou soigner leurs poulettes. En échange de tout cela, les familles se sont engagées à peser leurs déchets. 30 jours sans poule, et 60 jours avec 3 poules.

Résultats ? 30% de déchets en moins dans la poubelle, soit l'équivalent de 70 à 80 kg par foyer et par an. En échange, les poules ont produit 2 à 3 œufs par jour. Et des œufs de qualité ! 700 œufs gratuits et 80 kg de déchets de moins à gérer remboursent aisément, en une année, l'investissement de départ !

Un bilan « un an plus tard », fin 2016 donc, permettra de savoir si les familles ont agrandi leur élevage, convaincu leurs voisins ou adopté de nouveaux gestes pour réduire (encore) le poids de leur poubelle.



En moyenne, chaque poule a ingurgité l'équivalent de 53 kg par an.
(Photo : Images De Marc)



Les 30 poulaillers ont été spécialement conçus et fabriqués par M. Creusot, artisan menuisier au Thillot.
(Photo E. Magriau)



Les poules fournies étaient issues d'élevages vosgiens.
(Photo Smd)

Nouvelle benne ordures ménagères

Dans le bulletin n°7 nous évoquons l'acquisition d'une benne de collecte de gabarit médium.

Ce nouveau véhicule est opérationnel depuis le début du mois d'avril.

Plus polyvalent, plus économe en carburant, plus sûr pour les équipes de collecte et pour les autres usagers de la route, il va nous permettre d'améliorer la qualité du service.

Enfin, nous en profitons pour remercier le Conseil Départemental qui subventionne

cet équipement à hauteur de 23 266 € sur un total de 111 000 €.



Vous êtes propriétaire occupant de votre logement, et celui-ci a plus de 15 ans,

Vous souhaitez réduire **vos factures de chauffage**, tout en améliorant le **confort de votre habitation**,

➔ C'est possible avec le programme « **Habiter Mieux** » !

Vous pouvez ainsi bénéficier, sous conditions de ressources, **d'aides financières intéressantes** de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et de la Communauté de Communes ainsi que **d'un accompagnement personnalisé** pour réaliser **vos travaux de rénovation thermique**, permettant un gain énergétique de 25 % minimum.

Pour votre information, **les taux de subvention** observés sur les dossiers déjà financés s'échelonnent entre **35 et 100 % du coût des travaux**, selon les conditions de ressources et la nature des travaux réalisés.

Si vous êtes intéressé, il vous suffit de compléter le **questionnaire** ci-dessous et de le transmettre à l'ANAH.

Vous serez ensuite contacté par un organisme agréé qui établira un **diagnostic gratuit** de votre situation. Cette démarche ne vous engage en rien.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la permanence de l'ANAH, chaque matin, de 9h à 11 h 30 – Tél. 03.29.69.13.76

JE VEUX REDUIRE MA FACTURE DE CHAUFFAGE EN FAISANT DES TRAVAUX DANS MON LOGEMENT

L'ANAH PEUT M'AIDER COMMENT FAIRE ?

- 1 : Je complète le questionnaire
- 2 : Je retourne ce coupon à l'Agence Nationale de l'Habitat
- 3 : Je suis contacté par un organisme agréé qui m'aide dans mes démarches

1 : le questionnaire :

- Êtes-vous propriétaire de votre logement ?
 OUI NON
- Votre logement a plus de 15 ans ?
 OUI NON
- Respectez-vous les conditions de ressources précisées dans le tableau ci-dessous ?
 OUI NON

Nombre de personnes dans le ménage	Propriétaire Occupant Très Modeste	Propriétaire Occupant Modeste
1	14 308 €	18 342 €
2	20 925 €	26 826 €
3	25 166 €	32 260 €
4	29 400 €	37 690 €
5	33 652 €	43 141 €
Par personnes supplémentaire	+ 4 241 €	+ 5 434 €

Le revenu fiscal figure sur l'avis d'imposition 2015 et concerne les revenus perçus en 2014.

Vous avez répondu OUI à ces 3 questions.

Dans ce cas, **vous pouvez bénéficier d'aides et d'un accompagnement personnalisé** si vous souhaitez réaliser un ou plusieurs de ces travaux :

- Isoler les combles et toiture OUI NON
- Isoler les murs OUI NON
- Isoler les planchers OUI NON
- Changer le système de chauffage OUI NON
- Remplacer les fenêtres OUI NON

L'Anah accompagne également le financement des travaux d'adaptation au logement afin de permettre le maintien à domicile

Je souhaite être contacté par l'Anah pour plus d'informations sur ce sujet OUI NON

Si vous envisagez de réaliser des travaux, veuillez préciser vos coordonnées :

Nom : Prénom :

Rue :

Code postal : Ville :

Tel :

Quand souhaitez-vous être contacté ?

Jour de la semaine :

Tranche horaire (matin/après-midi) :

2 : je retourne le coupon à :

Agence Nationale de l'Habitat
22-26, avenue Dutac
88026 EPINAL CEDEX
 Tél. : 03.29.69.13.76
 Mail : anah@vosges.gouv.fr

3 : l'organisme me contacte :

Ce coupon sera transmis à un organisme agréé qui vous contactera afin de vous **accompagner gratuitement** et d'étudier votre projet. Cette démarche ne vous engage en rien.

Circuit de repérage : Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges
Tél. 03.29.62.05.02

LES ESTIVALES 2016 au THÉÂTRE du PEUPLE

Une saison Shakespeare



LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ

Texte - **William Shakespeare**

Mise en scène - **Guy Pierre Couleau**

LADY FIRST

Texte - **Sedef Ecer**

Mise en scène - **Vincent Goethals**

MON COEUR POUR UN SONNET

Forme théâtrale et dansée autour des *Sonnets* de **Shakespeare**

Mise en scène :

Sébastien Amblard, Aurélie Barré

MACBÊTES, LES NUITS TRAGIQUES

Texte - **Arthur Lefebvre** - d'après *Macbeth* de **Shakespeare**

Mise en scène - **Claire Dancoisne**

WILLIAM'S SLAM

Texte - **Marie-Claire Utz**

Mise en scène - **Vincent Goethals**

E-PASSEUR.COM

De et avec - **Sedef Ecer**



OFFRE RESERVÉE AUX LECTEURS DE L'ECHO DES BALLONS

Le Songe d'une nuit d'été

12€ pour deux places UNE PAYANTE + UNE GRATUITE en 2ème catégorie

Offre valable du 14 au 31 juillet

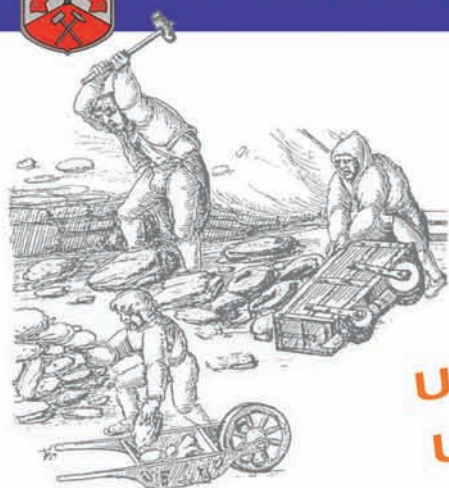
Places à retirer en juin à la billetterie en échange du bon à découper

Dans la limite des places disponibles



LES HAUTES-MYNES DU THILLOT

Visitez
les mines de cuivre
des ducs de Lorraine
(1560 / 1761)



Un patrimoine étonnant
Une aventure pour tous

L'exploitation des mines de cuivre du Thillot, par les ducs de Lorraine, remonte à 1560. La richesse des filons de la Haute Vallée de la Moselle et le savoir-faire des mineurs ont engendré une activité minière qui a atteint son apogée au XVII^{ème} siècle et perduré jusqu'en 1761.

Les mines du Thillot furent, à l'échelle européenne, en 1617, le premier lieu d'utilisation de la Poudre Noire, technique révolutionnaire d'extraction du minerai à l'explosif. Le 400^{ème} anniversaire de cet événement sera célébré en 2017.

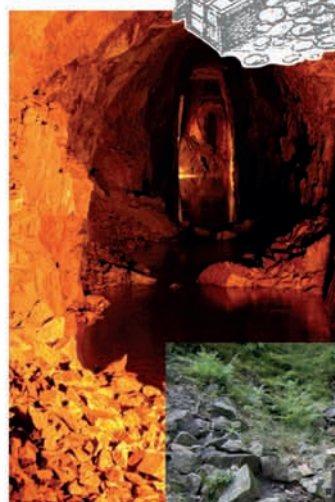
Aujourd'hui, les Hautes-Mynes proposent une découverte authentique et ludique de ce patrimoine exceptionnel : un parcours souterrain dans les galeries creusées dans le granite pour s'imaginer mineur au XVII^e siècle, un sentier de découverte en pleine montagne pour parcourir les vestiges de l'activité, un espace d'interprétation avec maquettes, vidéos, matériel et outils pour comprendre les techniques ingénieuses mises en œuvre par cette communauté de mineurs vivant dans la montagne.

Ouvert toute l'année

du 1^{er} avril au 30 septembre :
7 jours/7 de 10h à 19h

du 1^{er} octobre au 31 mars :
7 j/7 pendant les vacances scolaires
mercredi, et week-end les autres semaines
14h / 19h

Rendez-vous à la
Maison des Hautes-mynes
47 rue de la gare
Tél. 03 29 25 03 33
www.hautesmynes.com



Casques et éclairage
fournis

Bonnes chaussures
indispensables



BON POUR UNE VISITE GRATUITE POUR UNE VISITE PAYANTE

Coupon à échanger à l'accueil de la Maison des Hautes-Mynes pour bénéficier d'une visite gratuite pour toute personne accompagnant un adulte payant (tarif plein adulte)

Limite de validité : 17 juillet 2016

Valable pour les visites guidées de la mine proposées en journée
et pour la visite libre de l'exposition de la Maison des Hautes-Mynes



Rendez-vous à la Maison des Hautes-Mynes 47 rue de la gare 88160 LE THILLOT / 03 29 25 03 33 / www.hautesmynes.com

Le Plan de Paysage



Visite Le Ménil



Visite Le Thillot

L'étude de la deuxième phase du Plan de Paysage de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges a débuté il y a un an. Son objectif est de mettre en valeur notre cadre de vie et de tirer le meilleur parti possible des multiples attraits de l'ensemble de notre territoire, pour le rendre attractif et pour contribuer à sa vitalité économique.

Les élus locaux, et de nombreux habitants, se sont impliqués dans cette démarche très participative. Des réunions dans chaque commune ont eu lieu en avril 2015, suivies des tournées de terrains en juillet 2015. Elles ont servi de base au travail de diagnostic mené par le bureau d'études DAT Conseils et présenté lors d'une réunion publique le 14 octobre 2015.

Après cet état des lieux, une nouvelle phase d'élaboration des grands objectifs de mise en valeur de nos paysages s'est engagée, toujours dans la concertation. Trois domaines d'intervention paysagère ont été approfondis au cours d'ateliers ouverts à tous de novembre 2015 à janvier 2016 sur les thèmes de « patrimoine et paysage », « agriculture et paysage » et « urbanisme et paysage ». Vous avez été nombreux à participer pour apporter de précieuses contributions. Un grand merci à chacun.

Le projet commence à prendre forme, pour mettre en valeur nos atouts paysagers : points de vue remarquables, paysages agricoles pittoresques aux vastes panoramas, modelés glaciaires, roches ou sources remarquables, paysages de rivières et d'ouvrages hydrauliques, lieux porteurs de la mémoire minière industrielle, religieuse, historique ou culturelle, ... Tous ces paysages racontent notre histoire. Bien mis en valeur par des personnes passionnées, ils contribueront à l'intérêt d'une promenade, à un attrait touristique, à un loisir plaisant.

Le projet arrive à la dernière phase d'études. A chacun d'apporter ses connaissances et ses suggestions. Elles enrichiront cette dernière phase d'études, où sera élaboré le programme d'actions. L'établissement définitif du Plan Paysage est, comme prévu à l'origine, pour fin septembre 2016.

Nous soulignons ici, l'engagement des membres du groupe de travail Plan Paysage qui avant et après chaque réunion de travail a permis d'avancer efficacement sur le projet. Un grand merci à eux.

La Communauté de Communes sera alors dotée d'un plan de paysage identique sur l'ensemble de son territoire et apportera les mêmes services à chacun d'entre vous.

Le Président
Dominique PEDUZZI

Le Vice-Président délégué
Thierry RIGOLLET



Ouverture du Relais aux Assistants Maternels

Le Relais intercommunal aux assistants maternels, également appelé « RAM », a ouvert ses portes début mai 2016.

Situé à l'espace Parmentier, 9 avenue de Verdun au Thillot, c'est un lieu convivial d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistant(e)s maternel(le)s et des professionnels de la petite enfance (éducateurs, puéricultrices, animateurs etc...). Il est animé par Mme Véronique BAUER, Educatrice de Jeunes Enfants, qui ne manque pas d'idées et de projets pour que cette structure soit attractive et réponde aux attentes du public concerné.

Les parents et les futurs parents peuvent recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil, mais aussi sur la réglementation lorsqu'ils emploient un(e) Assistant(e) Maternel(le) (contrat de travail, rémunération, congés...).

De plus, le R.A.M apporte aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leurs pratiques quotidiennes et leur donne la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

Mme BAUER, professionnelle de la petite enfance, mettra en place des ateliers éducatifs

(ateliers de musique, activités manuelles, etc.) qui constitueront des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par des assistantes maternelles. Ces ateliers pourront être organisés suivant les demandes et les besoins.

Nous lui souhaitons la bienvenue et un grand succès au relais aux assistantes maternelles.

Nous remercions la CAF pour son aide au financement de ce service ainsi que la ville du Thillot pour la mise à disposition des locaux.

Permanence téléphonique Accueil du public

Lundi : 8h30 / 12h et 14h / 17h30

Mardi : 14h / 17h30

Mercredi : 8h30 / 12h et 14h / 17h30

Jeudi : 14h / 17h30

Contact : 03.29.24.87.25

Police Intercommunale



Mme Christelle RICCI

M. Olivier DANY

Source : F. VANNSON

La Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges a décidé de faire de la mutualisation un de ses chantiers prioritaires ; c'est ainsi que le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 22 septembre 2015, a créé un service de police intercommunale à compter du 01 janvier 2016, en procédant au transfert des 2 agents en poste sur les communes du Thillot et de Rupt sur Moselle.

Ce service est composé de :

- Mme Christelle RICCI : Brigadier-chef, originaire de Saint Maurice sur Moselle. En poste au Thillot depuis 2005.
- et de M. Olivier DANY : Brigadier, originaire de Vagney. En poste à Rupt sur Moselle depuis 2006.

Cette police territoriale a en charge toutes les attributions habituelles d'un service de police municipale classique.

Elle pourra intervenir sur toutes les communes membres de la Communauté de Communes, à la demande et sous l'autorité du Maire de cette commune; et pour des missions telles que :

- la police de la circulation et du stationnement,
- la sécurité aux abords des établissements scolaires,
- la police de l'urbanisme,
- la lutte contre l'insalubrité des logements,
- la police relative à la publicité, aux enseignes et pré-enseignes,
- la police des funérailles et sépulture,
- la police de la pêche,
- les objets trouvés,

- les débits de boissons notamment la délivrance des autorisations des débits de boissons temporaires de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie
- la délivrance des arrêtés municipaux temporaires de dépassement horaire fixé par arrêté préfectoral,
- le règlement des conflits de voisinages,
- la lutte contre les dépôts sauvages et le brûlage,
- la police des chiens dangereux et errants, (délivrance du permis de détention concernant les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie)

Elle pourra également mettre en œuvre les pouvoirs de police spéciale transférés au président de l'EPCI, tels que la police en matière de déchets, en plus des pouvoirs de police générale des maires.

Lorsque cela sera nécessaire, les agents pourront intervenir à deux ce qui sera de nature à renforcer la qualité et la sécurité des interventions.

Vous les croiserez certainement sur les routes de l'une ou l'autre de nos communes.

2-4-6

Zoom sur les entreprises locales

Notre parution continue à mettre en lumière certaines entreprises locales qui montrent leur potentiel et sont fortes de projets moteurs pour notre territoire.

Gros plan sur : Menuiserie COUVAL de Rupt sur Moselle

Menuiserie
Couval
groupe hilzinger

Zone Industrielle des Meix
88 360 RUPT SUR MOSELLE
Tél : 03.29.24.34.27 - Fax : 03.29.24.43.24

Nom : MENUISERIE COUVAL
Catégorie : S.A.S
Adresse : ZI Les Meix
Commune : RUPT SUR MOSELLE (88360)
Département : 88 - VOSGES
Président : M. Hans Werner HILZINGER
Directeur Général Délégué : M. Jérôme Robinet
Effectif : 85 Personnes
C.A. annuel : 15 Millions €

Menuiserie Couval : un peu d'histoire...

1945 - la création : Entreprise familiale créée par M. Maurice COUVAL au lendemain de la guerre, elle n'a eu de cesse de se développer sous l'impulsion de son fondateur et de ses fils.

2009 - La SAS Couval intègre le groupe Hilzinger fabricant de menuiseries PVC et aluminium. De ce fait la menuiserie Couval maîtrise et propose l'ensemble des produits de la fermeture du bâtiment issu des usines du groupe.

Les sites de production de Pleslin-Trigavou (Côtes d'Armor) et de Strasbourg développent et fabriquent les produits PVC et aluminium que nous proposons à nos clients.

A ce jour...

La SAS Couval regroupe 85 collaborateurs comprenant la force commerciale, le bureau d'étude, la production ainsi que le service gestion clients et pose.

Menuiserie Couval : l'activité

La menuiserie COUVAL a toujours fait preuve d'un fort dynamisme dans son développement avec un souci permanent d'investir pour augmenter ses capacités de production et les conditions de travail de ses employés. Cela permet d'avoir un outil de production moderne toujours à la pointe de la technologie et de proposer des menuiseries en avant-garde et compétitives.

Dès la reprise de COUVAL par le groupe HILZINGER, des moyens importants ont été mis à disposition pour faire évoluer le système informatique (mise en place de l'ERP du groupe) et développer une nouvelle génération de fenêtres. Ces investissements ont permis au bureau d'étude de la menuiserie COUVAL de concevoir en 2012, 3 nouvelles menuiseries bois et 2 nouvelles menuiseries mixtes bois/alu.

La menuiserie COUVAL détient une vraie expertise dans la fabrication de ses menuiseries qui lui permet de proposer aussi bien des produits standards que des produits très spécifiques nécessitant des compétences et un savoir-faire très développés. De nombreux marchés sont gagnés grâce à la menuiserie COUVAL qui est l'un des seuls fabricants bois à savoir réaliser des formes spécifiques de cintrage, dans le respect des normes du bâtiment et des règles d'étanchéité.



Un des grands avantages concurrentiels de la menuiserie COUVAL, est de savoir répondre à tous les types de demandes, aussi bien pour des constructions neuves que pour des projets de rénovation / réhabilitation, y compris ceux répondant aux critères des Bâtiments de France. Cette force permet de toucher toutes les cibles de clients potentiels : particuliers, constructeurs, promoteurs immobiliers, revendeurs et institutionnels.

L'expertise de la menuiserie COUVAL est complètement liée au savoir-faire du personnel et permet de garantir le maintien de la fabrication des menuiseries bois et mixte bois / alu du groupe HILZINGER dans sa filiale des Vosges.

Cette expertise est reconnue à la fois sur la marché local ainsi que sur le marché national via le réseau commercial de ventes aux professionnels (B to B) et les agences commerciales du groupe HILZINGER pour la vente en direct.

Menuiserie Couval : objectifs et projets...

Le projet de réindustrialisation de la menuiserie COUVAL a pour objectif de développer la marque COUVAL en augmentant le chiffre d'affaires bois.

Ce développement sera possible grâce aux investissements suivants :

- augmentation de la capacité de production pour répondre aux attentes du marché ; en effet, actuellement nous ne pouvons pas répondre à l'ensemble des appels d'offres avec des menuiseries bois parce que notre outil de fabrication est saturé.
- augmentation de la capacité de production pour réduire les délais de livraison et / ou de pose de nos menuiseries pour conserver nos parts de marchés ; en effet, actuellement nous ne signons pas certaines affaires parce que nos délais sont trop longs pour certains clients.
- modernisation de l'outil de production pour faire face à la pression financière de la concurrence
- développement de notre réseau commercial par l'augmentation des capacités de production pour permettre à nos équipes de prendre de nouvelles parts de marchés.

Les impacts attendus de projet de réindustrialisation sont avant tout et essentiellement la pérennisation du site de fabrication situé à RUPT SUR MOSELLE et des emplois afférents (emplois directs et indirects, principalement dans les Vosges).

Les nouvelles activités

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles activités qui se sont installées sur le territoire de notre Communauté de Communes depuis décembre 2015.



Attention cette liste est non exhaustive et certaines informations ne nous sont pas parvenues avant l'impression du bulletin.

Nouvelles activités

FRESSE SUR MOSELLE :

- M. LEFEBVRE Denis, vente et installation de salles de bain et douches sur mesure, 11 rue de la Libération,
- M. COLLE Robert, vente par correspondance de livres anciens, rares et d'occasion, 06.84.40.22.75, www.livre-ancien.eu

LE MÉNIL :

- AGENCE TOURING, société d'excursions touristiques, M. GÉRARD Gildas, 06.07.25.73.05

RAMONCHAMP :

- ACOLAQUAGE, traitement et revêtement de métaux, 15 rue de la Forge, 03.29.22.15.50

LE THILLOT :

- NOUVEL'R, massages bien-être, Mme LECOMTE Patricia, 7 impasse des Bourguignons, 06.77.07.39.91
- Carrosserie, M. CLAUDEL Christophe, carrosserie, mécanique, entretien, 6 chemin de la pêcheurotte, 06.70.83.97.98

Changement de propriétaire/gérant SAINT MAURICE SUR MOSELLE

- La MERCERIE 16 rue de Lorraine est reprise par Mme MANSUY Ghislaine, 03.29.25.10.73

RUPT SUR MOSELLE

- RUPT KEBAB, 16 rue de l'Eglise est repris par M. KIZGIN Sezer et devient CITY KEBAB, 03.29.26.79.17
- Le cabinet dentaire de M. CAPU, 20 rue de l'Eglise est repris par Mme CLÉMENTE VITU Stéphanie, 03.29.24.35.84
- RUPT'STIC BAR, 1 rue de l'église est repris par M. JACQUEMIN David, 03.29.24.35.60

LE MÉNIL

- BOULANGERIE, 55 Grande Rue est reprise par M. VAN DER MEERSCH Mathieu, 03.29.23.16.04
- L'INDY KART, 31 rue du Surdelot est repris par Mlle NAEGELEN Clio et M. NAEGELEN Philippe, 03.29.23.16.04

LE THILLOT

- BRUNE ET BLONDE COIFFURE, 6 place de Lattre de Tassigny est reprise par Mme COIN Aurélie, 03.29.25.08.61

FRESSE SUR MOSELLE

- S.A.R.L SIMONIN, pièces automobiles d'occasion, 12 rue des Lesses est dirigée par M. SIMONIN José et M. KOÇ Mustapha.

Le programme Leader

Depuis octobre 2015, le Pays de Remiremont et de ses vallées est chargé de porter un programme européen LEADER pour une durée de 5 ans. Tout le territoire de notre Communauté de Communes est donc éligible.

Où en est-on ?

Dans quelques mois, le dispositif sera totalement opérationnel et les premières subventions pourront être attribuées au bénéfice des projets de développement ruraux innovants qu'ils soient portés par des structures publiques ou privées.

Les règles précises de financement sont actuellement retravaillées (types de projets, dépenses éligibles, taux de financement...).

L'instance décisionnelle installée

C'est le Comité de Programmation qui met en oeuvre le programme et notamment attribuera les subventions. Il est composé de 21 membres TOUS issus du territoire du Pays.

La spécificité de ce Comité est sa composition puisqu'elle résulte d'un partenariat public - privé. En effet, il associe 9 élus et 12 représentants de la société civile (membres d'associations, entrepreneurs, agriculteurs, ...).

Lors de la séance d'installation du Comité de Programmation du 25 février dernier, M. Jérôme MATHIEU, Conseiller Départemental et Adjoint au Maire de La Bresse, a été élu Président.

Les orientations du programme

Le programme du Pays a pour vocation de soutenir les projets répondant à la stratégie de développement suivante «les montagnes et vallées du Pays de Remiremont : des ressources et un patrimoine à réaffirmer, valoriser et inscrire dans une perspective d'avenir durable».



Sont potentiellement éligibles à ce dispositif, les projets de développement rural innovant traitant des thématiques environnementales (paysage, patrimoine, cadre de vie, gestion durable des ressources, pollution, ...) ou de développement des ressources locales (agriculture de montagne, tourisme, culture, sports, artisanat, filière bois...).

Une fois le programme opérationnel, les types de projet potentiellement éligibles vous seront précisément communiqués.

**En attendant, n'hésitez pas à contacter la chargée de mission au Pays :
Noémie CLAUDON par téléphone au
03 29 22 63 85 ou par mail à l'adresse
suivante :**

leader@paysderemiremont.fr

**Informations disponibles également
sur le site internet :
www.paysderemiremont.fr/leader**



Agenda

Attention, ce programme est susceptible d'être modifié. Pour toute information complémentaire (horaire, lieux...), veuillez contacter les Communes ou Associations concernées.
Seules les manifestations qui ont un caractère intercommunal sont prises en compte.

Juin

Samedi 04

- Concert, HBSM, Bussang
- Valorisation & entretien des sites, Le Ménil
- Soirée country, Esprit country 88, Rupt sur Moselle

Dimanche 05

- Vide garage, Société des fêtes, Bussang
- Vide armoires, Parents d'élèves, Fresse sur Moselle
- Vide greniers, Rupt Anim, Rupt sur Moselle
- Foire aux beignets, Le Thillot

Samedi 11

- Concert Union Musicale, Rupt sur Moselle
- Endurance mobylettes, Team Tchoufesse, St Maurice sur Moselle
- Fête de la pêche, Ferdrupt

Lundi 13

- Après-midi convivialité Alzheimer, Amicale Retraités de la Haute Moselle, Le Thillot

Samedi 18

- Fête de la musique Fresse sur Moselle
- Challenge Michel BELLINI, Rupt sur Moselle
- Concert Nadame, Scop'Art, Rupt sur Moselle
- Fête du VTT, Vosges Nature, St Maurice sur Moselle
- Pré-fête de la musique, Amis des Planesses, Ferdrupt
- Kermesse, Parents d'élèves, Bussang
- Fête de la musique, La Bussenette, Bussang

Dimanche 19

- Marché campagnard, la Farandole, Bussang
- Concours de quilles, Les Bretons, Fresse sur Moselle,
- Journée du patrimoine, Fresse sur Moselle

Mardi 21

- Fête de la musique, Minuit Pile, Ramonchamp
- Fête de la musique, Anim'Thillot, Le Thillot

Samedi 25

- Feux de la St Jean, Classe 2018, Ramonchamp
- Kermesse & fête des écoles, Ferdrupt
- Kermesse, Parents d'élèves, St Maurice sur Moselle
- Tour du monde « escale en Réunion, Guadeloupe, Martinique » Bussang

Dimanche 26

- Jeux d'été, Rupt anim, Rupt sur Moselle
- Kermesse, Parents d'élèves, Le Ménil
- Marché aux puces, Ferdrupt
- Tour du monde « escale en Réunion, Guadeloupe, Martinique » Bussang

Jeudi 30

- Don du sang, St Maurice sur Moselle

Juillet

Samedi 02

- Gala de danse, Ramonchamp
- Rando, Tennis Club, Ramonchamp
- 29^{ème} rallye ruppéen, Ecurie du Mont de Fourche, Rupt sur Moselle
- Marche populaire, Club Vosgien, Rupt sur Moselle
- 21^{ème} feu des 3 provinces, St Maurice sur Moselle

Dimanche 03

- 29^{ème} rallye ruppéen, Ecurie du Mont de Fourche, Rupt sur Moselle
- Rallye gourmand, Moto évason, Ramonchamp
- 29^{ème} marche populaire de montagne, Club Vosgien, Rupt sur Moselle

Samedi 09

- Jeux inter associations, Minuit Pile, Ramonchamp
- Feu de St Jean, Classe 2018, Bussang

Dimanche 10

- Marché du terroir, Vosges en Forme, Fresse sur Moselle

Mardi 12

- Marché artisanal, Bussang

Mercredi 13

- Feux d'artifice, retraite aux flambeaux & bal, classe 2018 & commune, Rupt sur Moselle
- Animations d'été & feux d'artifice, Bussang
- Feux d'artifice & chavande, commune & Classe 2018, Le Ménil
- Animations d'été & feux d'artifice, Bussang

Jeudi 14

- Feux d'artifice, Ramonchamp
- Vide greniers, parents d'élèves, St Maurice sur Moselle

Vendredi 15

- Animations d'été, B Evènements, Bussang
- Feux d'artifice, St Maurice sur Moselle
- Exposition de peintures, Ramonchamp

Samedi 16

- Exposition de peintures, Ramonchamp
- Découverte parapente, Ménil Vol Libre, Le Ménil

Dimanche 17

- Exposition de peintures, Ramonchamp
- Découverte parapente, Ménil Vol Libre, Le Ménil

Mardi 19

- Marché artisanal, Bussang

Vendredi 22

- Sardinade, Bussang

Samedi 23

- Feu d'artifice & feu de St Jean, Classe 2018 & Commune, Fresse sur Moselle

Dimanche 24

- Marché aux puces, Société des Fêtes, Ramonchamp
- Fête des foins, Comite des fêtes, St Maurice sur Moselle
- Fête des vieux métiers, Société des Fêtes, Bussang

Mardi 26

- Marché artisanal, Bussang
- Chasse au Darou, Fresse sur Moselle

Vendredi 29

- Animations d'été, Amicale des Sapeurs-pompiers, Bussang

Samedi 30

- Course dans la boue, St Maurice sur Moselle

LE THILLOT : JEUDIS EN FETE

JUILLET : 21 & 28

AOUT : 4-11 & 18

Août

Mardi 02

- Marché artisanal, Bussang

Vendredi 05

- Animations d'été, Amicale de l'hôpital, Bussang

Samedi 06

- Feu de la St Jean, Classe 2018, St Maurice sur Moselle

Dimanche 07

- Vide greniers, Amis des Planesses, Ferdrupt

Mardi 09

- Marché artisanal, Bussang

Vendredi 12

- Animations d'été, Une douce vie pour Mathilde, Bussang

Samedi 13

- Tournoi de foot, Classe 2018, Bussang

Dimanche 14

- Marché du terroir, Vosges en Forme, Fresse sur Moselle

Lundi 15

- Fête villageoise, Parents d'élèves, Bussang
- Feux d'artifices, Le Thillot

Agenda

Mercredi 16

- Marché artisanal, Bussang

Samedi 20

- Marché artisanal, Minuit Pile, Ramonchamp
- Petit tour des Vosges, Espoir Cycliste Stéphanois, Rupt sur Moselle

Dimanche 21

- 11^{ème} trail des Charbonniers, St Maurice sur Moselle
- Tournoi de foot, ASR, Ramonchamp
- Exposition de voitures, Legende Autos, société des fêtes & Comité de Jumelage

Samedi 27

- Salon de la photo, Entregens, Bussang

Dimanche 28

- Marche, Classe 2018, St Maurice sur Moselle

Lundi 29

- Salon de la photo, Entregens, Bussang

Septembre

Samedi 03

- Rallye de navigation, CAHM, Rupt sur Moselle
- Découverte parapente, Ménéil Vol Libre, Le Ménéil
- Forum des associations, Le Thillot

Dimanche 04

- Découverte parapente, Ménéil Vol Libre, Le Ménéil
- Kerforam, Ramonchamp

Samedi 10

- Découverte parapente, Ménéil Vol Libre, Le Ménéil
- Valorisation & entretien des sites communaux, Le Ménéil
- Forum des associations, Rupt sur Moselle
- Ballade Kinsmuss, Récré, Bussang
- Course de mobylettes, Minuit Pile, Ramonchamp

Dimanche 11

- Découverte parapente, Ménéil Vol Libre, Le Ménéil
- Balade kinsmuss, Récré, Bussang
- Marche & barbecue, harmonie BSTM, St Maurice sur Moselle

Samedi 17

- Parcours Pottecher, Récré, Bussang
- Concert Les Frelots, Scop'Art, Rupt sur Moselle

Dimanche 18

- Parcours Pottecher, Récré, Bussang
- Journée du patrimoine, La Voye, Fresse sur Moselle
- Vide-greniers, Les Bretons, Fresse sur Moselle
- Concert Les Frelots, Scop'Art, Rupt sur Moselle

Samedi 24

- Bourse aux jouets, La Farandole, St Maurice sur Moselle

Dimanche 25

- Bourse aux jouets, La Farandole, St Maurice sur Moselle
- Fête patronale, St Maurice sur Moselle
- Balade minière, Récré & Sesam, Bussang
- Vide-greniers, Anim'Thillot, Le Thillot



Programme des animations de la médiathèque de mai à septembre 2016

- **Malles à Histoires** : des histoires et des petits coloriages sur différentes thématiques tous les mercredis de 10 à 11 h pour les enfants à partir de 3 ans
- **Ateliers scientifiques** : ateliers d'expérimentation scientifique pour les enfants dès 7 ans : Un mercredi par mois à partir de 14h30 sur inscription.
- **Mercredi 11 mai** : Les fusées à air comprimé
- **Mercredi 15 juin** : Pourquoi le miel est-il sucré ?
- **Mercredi 13 juillet** : Objets au vent 1ère session
- **Mercredi 17 août** : Objets au vent 2e session
- **Mercredi 21 septembre** : Téléphone, la magie de la voix dans les fils et dans les airs
- **Les Petites pages** : un rendez-vous tout nouveau et tout doux, destiné aux tout-petits, de 0 à 3 ans, avec des histoires, des jeux de doigts et comptines
- **Samedi 14 mai et 15 juin** - 10h00 - Entrée libre
- **Tutos du mardi** : un mardi par mois de 18 à 20h : suivez pendant deux heures des présentations de logiciels ou l'utilisation de fonctionnalités. Sur inscription
- **Mardi 17 mai** : apprendre grâce à Internet : des formations en ligne, MOOCS, etc
- **Mardi 14 juin** : créer un site avec Wix
- **Mardi 12 juillet** : PDF, Doc, comprendre les extensions de fichiers
- **Mardi 6 septembre** (thème à définir)
- **Exposition** :
- **Du 18 mai au 15 juin** : travaux d'élèves sur la gourmandise proposée par les écoles du secteur. Entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque
- **Atelier d'écriture** : Dès 9 ans, les enfants sont invités à partager un moment créatif, à jouer avec les mots, les phrases pour créer des histoires
- **Samedi 21 mai** : à partir de 14h30 sur inscription
- **« CultureCnous »** : présentation de la plateforme collaborative en ligne créée par le conseil départemental des Vosges. Cet outil, sous la forme d'un site internet, va permettre la mise en réseau des acteurs culturels en facilitant l'échange de ressources, la veille et le développement de projets transversaux sur le territoire
- **Vendredi 3 juin** de 9h à 12h
- **J'ai aimé...ou pas !**
Echangeons, partageons autour d'un livre, d'une musique, d'un film ou écoutons simplement l'avis de chacun.
- **Samedi 4 juin** à partir de 10h30. Entrée libre
- **Ateliers informatiques** : Apprenez à faire un montage vidéo, en y intégrant des photos, des vidéos, en jouant sur le son, etc... Cet atelier nécessite des bases en informatique (connaître le fonctionnement du PC, savoir installer un logiciel)
- **Samedi 11 et 18 juin**. A partir de 9h30 sur inscription
- **Un jour...un artisan**. La Médiathèque met en valeur des artisans locaux, à travers des discussions et démonstrations, et l'exposition de leurs travaux. (un programme complet sera édité pour cette animation)
- **Du 16 juin au 9 juillet**
- **Spectacle intergénérationnel** : « Le Gros navet », d'après le conte pour enfants d'Alexis Tolstôï
- **Mercredi 6 juillet** à 14h à l'hôpital local du Thillot : Vous êtes conviés, enfants, parents et grands-parents au spectacle créé par la Médiathèque et les résidents de L'hôpital et maison de retraite du Thillot. Sur inscription
- **Expositions** (aux horaires d'ouverture de la médiathèque)
- **Du 12 juillet au 20 août** : « Reflets d'automne » : la nouvelle exposition de Raphaël Parmentier vous accueille pour une découverte différente et d'exception de la vallée de la Moselle
- **Du 26 août au 17 septembre** : « Voyage en...Birmanie » : découvrez le périple en vélo de 2 globe-bikers hors du commun Cécile et Cyrille et à travers des photographies uniques de la Birmanie. Venez partager et discuter autour de leur expérience **Samedi 27 août** à 11h. Entrée libre
- **Cinéma**
- **« Chacun son court » : du samedi 17 septembre au vendredi 30 septembre**
En partenariat avec le festival du court-métrage de Clermont-Ferrand et la Médiathèque départementale, nous vous invitons à suivre un cycle de projection de courts-métrages et à voter pour votre film préféré. (Dates et heures des séances à confirmer ultérieurement). (Entrée libre)
- **Ateliers informatiques** :
- **Jeu 22 et 29 septembre** à 9h : le logiciel de traitement de texte « Word »

Suivez nos actualités et nouveautés sur notre site mediatheque-lethillot.fr et sur notre page facebook www.facebook.com/mediatheque.du.thillot